

Taille de la vigne respectueuse des flux de sève - plantiers

Organisée en partenariat avec **CORAL Occitanie**

Objectifs

Lutter efficacement contre les maladies du bois tout en améliorant la qualité de votre viticulture

Enjeux

une méthode précise et adaptée aux différentes tailles (guyots, cordons et gobelets...) permettant d'améliorer durablement la circulation des sèves dans la plante et prévenant les maladies de bois. une augmentation des réserves dans la plante accompagnée d'une meilleure homogénéité et d'une expression de vitalité conduit à de meilleurs rendements et une grande qualité de raisins. Les vignes deviennent plus résistantes aux parasites et aux changements climatiques. L'impact économique est extrêmement favorable.

Contenu

Impact économique des maladies de bois sur le vignoble.
Fonctionnement physiologique et écologie de la vigne.
Circulation des sèves, l'eau dans la plante, la gestion des réserves, équilibres hormonaux.
Compartimentation. Rôles et impact des champignons lignivores en lien avec la vigne. Impact des coupes sur le système vasculaire, reformation de vaisseaux et recouvrement.
Dissection de ceps et apprentissage de la lecture dendrologique. Détail des différentes tailles et de la manière de les exécuter en limitant l'impact négatif des coupes (taille Guyot Poussard, méthode Dezeimeris et autres types de taille).
Construction d'un cep durable et régulier par la taille de formation.
Ateliers pratiques par groupes et individuels. Mises en situation.

Cette formation est labellisée Eco-phyto par VIVEA. Avec un module à distance complémentaire, elle vous permet donc de renouveler votre Certi Phyto. Pour plus de renseignements, nous contacter.

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

26 janv 2023

09:00 - 17:00 (7hrs)

34000 Pezenas

Karen Poirot, Conseillère et animatrice en viticulture,
FRCIVAM Occitanie
Formé à la taille douce par le SICAVAC

Partenaire(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

__

Code postal : _____

Commune _____

__

Courriel _____

Téléphone _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 09/01/2023

Tarifs

Adhérent 175€

Non adhérent 175€

Non agricole 175€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Gratuit éligibles VIVEA, autre fonds de formation, nous contacter

Plus de renseignements

Céline Mendes - Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès : Accessibilité

PSH : Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements possibles.

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : _ _

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))